

Répartition horaire

Enseignements professionnels	
Enseignement professionnel	11h00
Enseignement professionnel en co-intervention (maths sciences et français)	2 x 1h00
Réalisation d'un chef d'œuvre	en 1 ^{ère} & T ^{le}
Prévention santé environnement	1h00
Economie gestion	1h00
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo., E.M.C.	3h30
Mathématiques	1h30
Physique-Chimie	1h30
Langue vivante	2h00
Arts appliqués et culture artistique	1h00
Education physique et sportive	2h30
Consolidation, Acc. perso et Acc. choix orientation	3h00
Période de formation en milieu professionnel	22 semaines sur 3 ans

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL M.E.L.E.C. Métiers de l'**E**lectricité et de ses **E**nvironnements **C**onnectés



Lycée Jules Verne
23, rue des Chesneaux BP 178
02405 Château-Thierry Cedex
<http://.verne02.lyc.ac-amiens.fr>



académie
Amiens
RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

académie
Amiens
breta
AISNE)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

GÉNÉRATION
2024

LYCÉE POLYVALENT
JULES VERNE



Objectifs du diplôme :

Le titulaire du Bac Pro MELEC intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Il est chargé de l'étude, de la réalisation, de la mise en service, et de la maintenance des installations électriques et des réseaux de communication ; de l'organisation et de la planification des chantiers, dans les domaines du bâtiment et de l'industrie.

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, il intervient également sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix (réseaux de communication) ou sur ceux liés à la sécurité des personnes (alarmes).

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- des réseaux
- des infrastructures
- des quartiers, des zones d'activités
- de l'industrie
- des systèmes énergétiques autonomes et embarqués.

Cette formation comporte des périodes de formation en milieu professionnel obligatoires et évaluées. Ces périodes (stages) permettent de compléter et/ou approfondir la formation dispensée au lycée.



SPÉCIALISTE DE L'ÉLECTRICITÉ POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Production d'énergie électrique : énergies renouvelables, production centralisée

Transport et distribution électrique

Gestion de l'énergie à travers les réseaux intelligents

Réalisation d'installations électriques domestiques, tertiaires et industrielles

Sécurité des installations et des personnes

Poursuites d'études BTS : Brevet de technicien supérieur

- Electrotechnique
- Conception et Réalisation de Systèmes Automatisés
- Domotique, ...

Débouchés

- Chef de chantier en installation électrique
- Electricien installateur
- Electromécanicien, Installateur en télécoms
- Technicien de maintenance industriel
- Ascensoriste, ...